



# Invitation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

Conformément à l'Ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral, l'assemblée générale de la Société des Forces Electriques de La Goule SA (SEG) se déroulera exceptionnellement à huis clos (sans la présence des actionnaires)

Vendredi 4 juin 2021, à 16h00 au siège de la société, Route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier

## Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

### 1. Rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2020 avec rapport de l'organe de révision

Proposition : approbation du rapport de gestion et des comptes annuels 2020 et prise de connaissance du rapport de révision

### 2. Emploi du bénéfice

Proposition du Conseil d'administration :

Bénéfice reporté au début de l'exercice	4 950 000 CHF
Bénéfice net de l'exercice	<u>1 650 600 CHF</u>
Bénéfice disponible au bilan	<u>6 600 600 CHF</u>

à répartir comme suit :

Versement d'un dividende brut de CHF 90 par action	1 260 000 CHF
Attribution à la réserve spéciale	20 000 CHF
Solde reporté à nouveau	<u>5 320 600 CHF</u>
Total	<u>6 600 600 CHF</u>

Remarque : il est prévu de renoncer au paiement du dividende sur les actions détenues par la SEG.

Sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale de la présente proposition d'affectation du bénéfice, le dividende brut par action de CHF 90, soit CHF 58,50 après déduction de l'impôt anticipé de 35 %, sera versé dès le 7 juin 2021 par la SEG aux actionnaires conformément aux coordonnées bancaires transmises par les actionnaires.

### 3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction

Proposition : octroyer décharge à tous les membres du Conseil d'administration et de la Direction

### 4. Election de deux nouveaux membres du Conseil d'administration jusqu'à l'assemblée générale de 2023

Suite à la démission de deux membres du Conseil d'administration, M<sup>me</sup> Antje Kanngiesser et M. Christoph Röthlisberger, le Conseil d'administration propose l'élection de deux nouveaux membres :

- M. Andreas Ebner, Chef Planification réseaux et projets chez BKW, Lohn-Ammannsegg
- M. Dominique Helfer, Gestionnaire de projets Centrales hydrauliques chez BKW, Marly

### 5. Election de l'organe de révision pour l'exercice 2021

Proposition du Conseil d'administration : réélire Ernst & Young SA

### Information aux actionnaires :

Le rapport de gestion, les comptes de l'exercice 2020 et le rapport de l'organe de révision sont envoyés aux actionnaires avec la présente invitation.

La direction est à la disposition des actionnaires pour répondre à d'éventuelles questions préalablement à l'assemblée.

**Représentation des actionnaires à l'assemblée générale (huis clos):**

Selon l'Ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance 3 COVID-19, 818.101.24), l'organisateur d'une assemblée de société peut imposer aux participants d'exercer leur droit exclusivement par l'intermédiaire d'un représentant indépendant. Le Conseil d'administration a décidé de tenir l'assemblée générale à huis clos et a désigné le représentant indépendant en la personne de :

**M<sup>e</sup> Patrick Burkhalter, Notaire, Bellevue 2 – CP 79, 2608 Courtelary – Tél. 032 944 15 45**

Les actionnaires reçoivent de la SEG le matériel de vote à l'adresse transmise par les actionnaires lors de la procédure de conversion des actions au porteur en actions nominatives. Les actionnaires devront s'assurer que le représentant indépendant reçoive les instructions de vote **jusqu'au 3 juin 2021 à 12h00 au plus tard.**

**Seuls les actionnaires qui auront procédé aux annonces prévues par la loi et valablement restitué leurs actions au porteur jusqu'au 30 avril 2021 pourront exercer leurs droits.**

Saint-Imier, le 12 avril 2021

Le Conseil d'administration